

## **Baisse de la vitesse maxi autorisée : non à l'inflation sécuritaire !**

Manuel Valls s'est déclaré favorable à une nouvelle limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire.

Cette annonce du ministre est inspirée par un petit comité d'experts qui veulent atteindre un objectif décrété par les technocrates de l'Union européenne : faire chuter la mortalité routière par les moyens les plus rapides.

Sans attendre l'avis du Conseil national de sécurité routière qu'il a lui-même mis en place, Manuel Valls opte pour la méthode la plus simple (grâce aux radars automatiques), mais dont l'impact pour les finances publiques n'est évidemment pas neutre... L'Union des Usagers de la Route dénonce cette surenchère réglementaire qui consiste à toujours contraindre les usagers par la menace de la répression, plutôt que de travailler à d'autres alternatives : donner enfin des moyens à la formation, éternel parent pauvre de la sécurité routière, prendre en compte les spécificités de circulation des différents usagers de la route, notamment en faisant appliquer les recommandations existantes pour des infrastructures routières moins dangereuses pour les usagers vulnérables.

Pour l'Union des Usagers de la Route, la sécurité routière devrait être fondée sur le partage de la route, l'apaisement des comportements, l'anticipation... mais avec une sécurité routière dictée par le ministère de l'Intérieur, c'est encore et toujours la politique du bâton qu'on retrouve à l'extérieur !

Une autre sécurité routière est possible, avec et pour les usagers et non contre eux ! L'ensemble des usagers de la route se mobilise pour dénoncer la politique de sécurité routière du gouvernement, répressive, inadaptée et injuste.

Nous, usagers français de la route, citoyens responsables et concernés, professionnels et particuliers, représentant l'ensemble des catégories de véhicules : automobiles, deux et trois-roues motorisés de toutes cylindrées, loisirs motorisés, transports de marchandises et de personnes, ainsi que toutes les organisations ou individus souhaitant s'associer à nous, déclarons que, si la sécurité routière reste bien sûr un enjeu public majeur, elle ne doit pas servir d'excuse à un harcèlement moral et financier des conducteurs. La mortalité sur les routes de France a connu d'excellents progrès depuis trente ans, et ce pour tous les types de véhicules. Ces progrès ralentissent depuis plusieurs années et se situent aujourd'hui dans la moyenne européenne, montrant les limites de la réalité et des politiques actuelles. D'autres facteurs de mortalité causent chaque année bien plus de pertes que les routes, sans pour autant bénéficier de la même exposition médiatique ou politique, ni de moyens comparables pour les endiguer. Il est donc temps de recentrer les priorités, et de venir à une approche constructive et intelligente à long terme de la sécurité routière :

En améliorant significativement la formation et la sensibilisation de tous les usagers de la route, initiale et continue, notamment pour inclure une meilleure connaissance des autres catégories de véhicules, et ce dès le plus jeune âge avec un continuum éducatif cohérent.

En responsabilisant les conducteurs, qui doivent rester maîtres de leurs véhicules et de leurs actions, comprendre leur place sur la route et leurs interactions avec les autres usagers, et rester à tout moment attentifs à leur environnement de déplacement.

En redonnant à la sécurité routière sa place au ministère des transports plutôt qu'à l'intérieur, c'est un dossier complexe et transversal qui ne saurait être traité efficacement sous le seul angle répressif.

En améliorant les infrastructures et en donnant aux autorités locales les moyens d'entretenir leurs portions du réseau routier qui se dégrade fortement au détriment de la sécurité. Les infrastructures doivent également prendre en compte l'ensemble

des catégories d'usagers, notamment les plus vulnérables, et être décidées en concertation.

En reconnaissant et encadrant certaines pratiques spécifiques, massivement adoptées pour leur efficacité et leur gain de sécurité (comme la circulation raisonnable des deux-roues motorisés en interfiles). Il y a de la place pour optimiser l'espace public en toute sécurité.

En confiant la verbalisation à des êtres humains, dotés de la liberté et du discernement nécessaires à une application cohérente et sincère de l'esprit des lois, et non à des machines ne tenant aucun compte des conditions de circulation et de la réalité du terrain. Les citoyens doivent avoir la possibilité de se défendre et de prouver leur bonne foi, ce qui est de moins en moins le cas, outre que les procès-verbaux issus des radars sont validés au centre de Rennes par des salariés d'entreprise privée, et non par des agents des forces de l'ordre assermentés. La verbalisation doit aussi correspondre aux causes réelles d'accidents, et cesser de se focaliser sur des facteurs périphériques ou administratifs. L'objectif fixé aux forces de l'ordre doit être une baisse des accidents et de leurs conséquences, et non des quotas de PV sans cesse révisés à la hausse.

En présentant au public des chiffres sincères et complets, sans stigmatisation, tenant compte de l'évolution des parcs circulants et des responsabilités impliquées, et prenant du recul avec les variations saisonnières à court terme sans signification.

En portant l'attention sur les comportements plutôt que sur les véhicules, dont aucune assistance électronique, aucun équipement supplémentaire, aucun contrôle technique, aucun bridage, ne compensera une utilisation inadaptée. Un véhicule neuf et roulant au pas peut mettre les autres usagers en danger s'il est mal utilisé, le problème n'est pas matériel.

En consultant et en écoutant TOUTES les associations et fédérations d'usagers représentatives, non exclusivement les associations de victimes, en incluant les citoyens concernés dans les décisions, qui doivent correspondre aux réalités de terrain, respecter les libertés fondamentales et s'inspirer des progrès réalisés dans d'autres pays ayant prouvé leur efficacité.

Les gouvernements doivent remettre en question leur politique uniquement basée sur la répression, qui a démontré son manque d'efficacité et va à l'encontre de la constitution comme des progrès de nos voisins européens. Les conducteurs ont droit au respect et à une bonne formation et information, et ils ne doivent plus être massivement sanctionnés pour les agissements minoritaires d'individus inciviques.

Nous sommes ouverts au dialogue constructif avec les autorités, avec des propositions concrètes et éprouvées pour faire réellement avancer la sécurité routière, et mettre les ressources publiques au service des citoyens plutôt que l'inverse.

Pour montrer leur unité et leur détermination, l'ensemble des associations signataires appelle tous les usagers de la route, quel que soit leur véhicule, à manifester leur désaccord contre la politique répressive et infantilisante du gouvernement.

Dans toute la France, tous ensemble, pour exiger le respect des conducteurs et des citoyens, et une vraie politique de sécurité routière !

Vous vous reconnaissez dans ce texte ? Rejoignez-nous !